



# Fédération départementale

**ARDECHE**



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 mai 2017**

Le douze mai deux mille dix-sept, la Fédération ardéchoise des centres sociaux s'est réunie en assemblée générale sous la présidence d'Alain Faucuit.

**Étaient présents avec voix délibérative (mandat des adhérents) :**

**Collège des usagers**

**Mesdames :** Lemarchand Catherine (ASA – Aubenas), Guichard Sylvie (CSC – Tournon, pouvoir de Barriol Henri), Colbeau Renée (La Pinède – Villeneuve de Berg, Pouvoir de Blachère Michel), Manfredi Pascale (CSRI – Valgorge, pouvoir de Marie-Jo Montéréal), Bergère Françoise (CSx – Annonay, pouvoir de Grasset Marie-Hélène), Hilaire Roselyne et Roiron Chantal (Pierre Rabhi – La Voulte), Reymond Chantal (maison de la vallée – Burzet, pouvoir de Dupré Baptiste)

**Messieurs :** Guerin Paul (ASA - Aubenas), Horn Emile (J et JM Dorel - Le Pouzin, pouvoir de Peyron Marie-Noëlle), En Nassiri Abdelouaid (pouvoir de Barriol Jeannine) et Costet Jean-Louis (MJC Cs - La Voulte), Clément Louis (CSC-Tournon, pouvoir cde Fillon Béatrice), Montalbano Henri -Le Palabre – Aubenas), Borne Alain (CLEFS – Le Teil), Letort Johnny (l'art des liens - Privas), Richon Hervé (Revivre - Les Vans, pouvoir de Baconnier Ginette), Mendras Denis (au fil de l'eau Aubenas),

**Collège des professionnels**

**Mesdames :** Mourier Line (J et JM Dorel – Le Pouzin, pouvoir de Bruas Florence), Julou Christine (CSC - Tournon), Vialle Muriel (La Pinède – Villeneuve de Berg), Lebre Natacha (CSRI - Valgorge), Collonges Annie (Pierre Rabhi - La Voulte), Samour Virginie (CLEFS – Le Teil), Planchez Isabelle (Privas), Thomel Sylvie (Revivre - Les Vans, pouvoir de Boughaf Naima), Lopez Pilar (au fil de l'eau, Aubenas), Berge Gaelle (maison de la vallée – Burzet)

**Messieurs :** Lacombe Éric (CS MJC La Voulte, pouvoir de Dizdarevic Latifa),

**Collège des institutionnels**

**Madame :** Viallar Yvon (CS CCAS La Voulte), Gilles Fanny (CCAS Privas)

**Membres de droits**

**Messieurs :** Vialle Alain (CAF), Royer Manoha Jean-Noël (MSA),

**Étaient excusés ayant donné pouvoir :**

**Mesdames :** Grasset Marie Helene et Marie-Jo Montéréal (CSRI – Valgorge), Boughaf Naima et Dizdarevic Latifa (CSx Annonay), Baconnier Ginette (revivre – Les Vans) Peyron Marie-Noëlle, (Le Pouzin), Bruas Florence, Barriol Jeannine, Fillon Béatrice (CS Saint Agrève),

**Messieurs :** Dupré Baptiste (Maison de la Vallée – Burzet), Blachère Michel (Villeneuve de Berg),

**Validité de l'Assemblée**

**Soit 45 mandats présents ou représentés sur 70 possibles (soit 64.29% des mandats possibles présents et ou représentés) répartis de la manière suivante :**

- 27 mandats collège des bénévoles sur 45, soit 60.00%
- 14 mandats collège des professionnels sur 17, soit 88.35%
- 2 mandats collège des institutionnels sur 5, soit 40%
- 2 mandats membres de droit sur 3, soit 66.66%

**Un seul adhérent n'est pas représenté (soit 94.12% des adhérents présents)**

**Le quorum étant à 35 mandats présents ou représentés et de la moitié des adhérents, l'assemblée générale peut donc valablement siéger et délibérer.**

**Assistaient à L'Assemblée Générale sans voix délibérative, mais avec une expression comptabilisée en vote complémentaire (explication ci-après dans les modalités de délibération de l'assemblée générale) :**

**Administrateurs de la Fédération sans mandats de leur centre :**

**Mesdames :** Audibert Agnès, Avogadro Nathalie, Carret Françoise (Trésorière), Cheikh Halima, Clément-Montalbano Thérèse, Glass Josie, Raynard Christiane, Rodriguez Marie,

**Messieurs :** **Astier Philippe**, Collard Stéphane, Delas Denis, Duret François, Faucuit Alain (Président), Giordano André, Gagou Mustapha, Hallier Jean-Claude, Roucoux Patrick, Paulin Jean Michel,

**Invités**

**Mesdames :** Hernandez Cathia, Ripolles Lucille (CLEFS - Le Teil),

**Messieurs :** Paul Bombrun Gout Fabrice (Rhône-Alpes centres sociaux),

**Soit 22 votes complémentaires possibles**

**Assistaient à la réunion sans voix délibérative**

Mme Vanessa Jaume (déléguée adjointe) et Christian Dumortier (délégué de la Facs),

**Étaient excusés :**

**Mesdames :** Boukhari Nor El Houda, Evard Karen, Faure Sandrine, Administratrices de la fédération, Allefresde Laurence (Conseil Départemental), Longueville Eliane et Chantepix Laurence, mairie de Tournon, Serre Laetitia Présidente de la CAPCA, Vincent Séverine, directrice CdC Berg et Coiron, Gential Dominique Directeur MSA, Durand Marie-Noëlle (Maire d'Aubenas), Odile Mery Présidente de l'UBD 26-07 MJC

**Messieurs :** Ferrer Yves, Delaroque Patrick Haond Sébastien, Jambet Pierre administrateurs de la fédération, Berger Bernard Marie de Saint Georges les bains, Weiss Maurice maire de Saint Agrève, Levent Olivier Directeur du CIAS de la CAPCA, Roux Jean Paul, Président CdC Berg et Coiron, Valla Michel Maire de Privas

**Ordre du jour (rappel)**

✓ Rapport moral

✓ Rapport d'activités

✓ Rapport financier

✓ Projet Fédéral

-✓ Élection du conseil d'administration

Les rapports complets ont été remis aux participants et envoyés aux adhérents deux mois avant la date de l'assemblée générale conformément à nos statuts.

**Un mode d'animation et de délibération pour une progression du portage démocratique du projet fédéral**

✓ Afin de **renforcer l'implication des centres** dans le projet de la Fédération ardéchoise des centres sociaux, nous avons modifié en 2011 nos statuts et acté que les administrateurs et salariés des centres, qui portent les mandats de nos adhérents soient distincts des administrateurs fédéraux.

✓ Toujours pour poursuivre sur cet axe de travail de notre projet fédéral, et pour **permettre à chaque participant de l'assemblée quel que soit son statut d'être acteur des processus de décision de l'assemblée générale** nous avons conjugué vote statutaire (démocratie représentative avec porteurs de mandats désignés par leur centre) avec un mode d'expression de démocratie directe (vote de chaque participant, appelé ci-après vote complémentaire administrateurs sans mandats et invités). Afin de distinguer les votes (respect statutaire) les personnes se sont exprimées à partir de bulletins de votes de couleurs différentes pour les votes statutaires (vert) et pour les votes d'expression de démocratie directe (blanc), non statutaires.

✓ **Par ailleurs, en conformité avec nos nouveaux statuts la majorité requise pour qu'une délibération soit adoptée est de 50% + 1 voix sur les suffrages exprimés blancs ou nul compris.**

## Accueil des participants

---

Alain Faucuit, Président de la FACS, remercie le CS CLEFS de nous accueillir pour nos deux réunions du jour : un Conseil d'Administration ayant précédé notre Assemblée Générale ; Il passe la parole au Président du Centre social CLEFS.

M. Paul Bombrun dit qu'il est Président par « intérim » et qu'on ne peut pas parler du CS CLEFS sans évoquer son histoire. Ça a commencé par les « Loisirs de l'Enfance » et ensuite « et des Jeunes ». Avec le transfert de gestion de la CAF vers l'association, LEJ est devenu CS CLEFS « culture, loisirs, enfance, famille, solidarité ». C'était historiquement le premier siège des prémices de la FACS et ils ont été un des premiers adhérents de la FACS. Il est content d'accueillir la fédération pour son CA et son AG et passe la parole à Alain.

Alain FAUCUIT dit que c'est son dernier rapport moral en tant que Président de la FACS, son dernier mandat comme tel. Ces 5 ans, il les a bien vécus, avec une équipe solidaire, aidé par Christian et Vanessa en bonne intelligence et auprès des partenaires, avec des personnalités pas toujours faciles comme la sienne, mais le chemin est tracé. *C'est une autre manière de faire bouger notre société complémentaire de celle du monde politique, une approche commune partagé autour des projets des centres sociaux.*

*La Facs va fêter ses 25 ans à Vogüé, il demande aux participants de venir nombreux à cette grande fête qui est une première en Ardèche puisque l'AG de la FCSF réunira environ 40 fédérations et 300 personnes, plus des Ardéchois vendredi et samedi. Nous y signerons le vendredi soir l'accord-cadre avec nos partenaires pour le développement de l'animation sociale et organiserons le samedi après-midi les conversations auxquelles nous escomptons un large public. Il faut que l'on parle de l'Ardèche, on sait se présenter, nous sommes « nature » et un peu résistants.*

---

## Rapport moral du bureau lu par Alain Faucuit

---

Cette année nous avons choisi de vous accueillir dans le Centre Social CLEFS au Teil, pour une assemblée générale assez simple, puisque nous avons décidé de fêter les 25 ans de la FACS à Vogüé, le vendredi 19 mai, lors de la tenue de l'Assemblée Générale de la FCSF.

Nous adressons un grand merci aux membres du CS CLEFS qui ont préparé cette rencontre.

Nous ne souhaitons pas faire un bilan des activités de la FACS mais souligner quelques points significatifs du sens et des orientations de nos enjeux.

Concernant le dialogue avec les élus et les citoyens, mais aussi les élus et les jeunes, nous continuons la mise en dialogue du Conseil départemental avec les habitants amorcés il y a 3 ans.

Sur le thème du « bien vieillir ensemble », 5 CSX continuent cette approche avec le conventionnement de la CARSAT et nous organisons en été et automne deux séjours pour les seniors, l'un en Auvergne et l'autre sur la Côte d'Azur, et Halima reviendra sur ce point lors de la présentation rapport d'activité

Nous continuons à animer le réseau, activité importante de la FACS, avec les comités et séminaires de Directeurs sur la famille, l'enfance, la jeunesse avec un point insistant sur la parentalité avec la création de « référents familles ». Par ailleurs nous continuons nos actions en formation de bénévoles et salariés.

Cette année nous avons ouvert le chantier « Laïcité et Religions » avec des expériences comme le Kawa dont le premier, aux Vans, a réuni une dizaine de personnes. Vanessa Jaume déléguée de la FACS et Vanessa Moery du CS Revivre aux Vans, ont formé des animateurs pour qu'ils puissent à leur tour animer de telles réunions dans l'environnement de leurs CSX. L'Incontournable cette année se réunira en mai à La Voulte pour évoquer ce thème.

La FACS continue à animer le réseau et à apporter son aide à tous les centres sociaux qui la sollicitent, tant dans leur fonctionnement (intérim de direction, aide aux recrutements) ou tout autre aide spécifique, que par notre appui lors du renouvellement des projets sociaux, mais aussi en cas de crises particulières.

Cette année 2016 a été pour tous les centres sociaux ardéchois l'année du renouvellement des projets sociaux pour les 4 ans à venir et la FACS a été présente, par le biais de ses délégués et ou de ses administrateurs à toutes les présentations des Grands Oraux auxquelles assistaient aussi nos partenaires de la CAF, représentée par son président et/ou ses conseillers techniques, de la MSA et parfois aussi du département.

Avec nos partenaires du Département, de la CAF et de la MSA nous avons continué de travailler sur l'Accord Cadre que nous signerons conjointement le 19 mai à Vogüé, lors de l'AG de la fédération nationale.

Cet accord cadre 2017 -2021 renouvelle la convention que nous avons signée avec nos principaux partenaires : Département, CAF et MSA, jusqu'en 2016, et a pour objet de favoriser une politique concertée au service du déploiement de l'animation sociale sur le département et dans une démarche de développement social local..... Cet accord sera suivi d'une convention de financement.

Nous avons répondu aux sollicitations multiples de nos partenaires institutionnels, tant pour la famille (parentalité, création de « référents famille » dans les centres) la laïcité (réunions, kawa, formation) la jeunesse (AJIR) même lorsque les financements ont été moins importants que prévus.

Nous devons en effet tenter de trouver de nouveaux types de financement dans ces temps de vaches maigres et faire des économies. Nous tenons en ce qui concerne les finances à remercier Françoise Carret, notre Trésorière, qui va nous quitter, pour le travail qu'elle a effectué toutes ces années.

Nous avons nous mêmes effectué le renouvellement du projet fédéral de la FACS que nous allons vous présenter et vous demander de le valider au cours de cette assemblée générale.

Nous nous dotons de ce projet pour 5 ans au regard de la situation que nous souhaitons faire évoluer.

Il porte à la fois

- sur une volonté d'accompagnement de nos adhérents

- sur notre volonté d'agir auprès des acteurs publics
- sur notre volonté d'agir aussi sur nous-mêmes pour que nos formes de travail soient plus coopératives, plus impliquantes.

Ce projet, une fois validé par le réseau, engage le réseau tout entier. Il est un élément fondamental du pacte fédéral qui relie tous les acteurs et chacun contribue à son avancée, tant sur son territoire qu'au niveau départemental, et à la transformation sociale de nos territoires.

Cette année nous avons aussi eu le plaisir de voir le développement des EVS de Viviers et de celle de la Vallée de la Bourge et nous sommes heureux d'accueillir au sein du réseau un nouvel adhérent : l'EVS de Mont'a la Feire de Burzet.

Cette Assemblée Générale voit aussi le renouvellement des postes d'administrateurs suite à ceux qui nous ont quitté en cours d'année ou qui vont nous quitter à la fin de cette AG :

Annie Galamien (décédée)

Denis Delas et Geneviève Souche pour motifs personnels et qui part vers d'autres horizons

Gérard Timbert parti à la retraite en fin d'année

Hélène Payrastre, Elisabeth Roure et Julie Wallet qui ont quitté leur centre

François Duret qui n'a pas la disponibilité qui lui semble nécessaire dit-il

Nous tenons à les remercier pour tout le travail qu'ils ont effectué, tant au conseil d'administration qu'au bureau et regrettons de les voir partir, mais nous tenons aussi à inciter de nouvelles personnes à rejoindre le conseil d'administration et aussi à faire partie du bureau pour prendre la relève de ce projet qui fêtera prochainement ses 25 ans et donc pour conclure nous allons évoquer la tenue de l'AG de la FCSF qui aura lieu pour la première fois en Ardèche, les 19,20 et 21 mai à Vogüé et au cours de laquelle nous fêterons, le 19 au soir, les 25 ans de la FACS.

### **RESOLUTION N° 1**

**Après avoir entendu le rapport moral présenté par le président, l'Assemblée Générale approuve ce rapport**

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
4	0	0	41

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité par 41 voix sur 41 suffrages exprimés**

### ***Vote complémentaire indicatif***

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
3	0	0	19

## Rapport d'activités

---

✓ Le rapport ayant été envoyés à l'ensemble des adhérents dans les deux mois précédant l'AG, il est proposé de ne pas en faire une lecture extensive mais de mettre en avant Trois points et de répondre ensuite aux questions de l'assemblée.

### **TROIS FOCUS SONT AINSI PRESENTES PAR DES ACTEURS DU RESEAU :**

#### **Le premier sur le développement du chantier DSL et accompagnements du vieillissement est présenté par Halima Cheikh**

Ce chantier est un des axes du projet fédéral. Ce sont aujourd'hui 6 centres sociaux qui sont conventionnés avec la CARSAT, mais que d'autres œuvrent sur ce champ. Le travail autour du renouvellement des projets sociaux des centres a bien montré que ce public et les questions qu'il nous pose (en termes de prévention de la perte du lien social - de l'autonomie - de l'utilité, de la place et de la reconnaissance sociale – du regard de la société) ne sont pas toujours prises en compte.

En 2016 nous pouvons mettre en avant sur cet axe de notre projet les points suivants :

#### **Le développement du travail entre les centres**

Au travers d'un « Groupe Projet Seniors » départemental nous essayons de partager et de mettre en œuvre une dynamique de développement social local lié aux enjeux du vieillissement. Ce groupe qui associe 8 centres sociaux s'est réuni 3 fois en 2016. Il regroupe à la fois des animateurs des GPS locaux, mais aussi des personnes concernées et impliquées dans les projets

#### **Un projet de vacances seniors commun avec 6 CENTRES**

La mise en chantier d'un projet commun de vacances seniors dans le cadre d'un conventionnement avec l'ANCV pour 2017 départ en août pour Vic sur Cère avec 30 personnes et en septembre pour les Issambres avec 50 personnes

#### **Participation a la journée régionale de mai 2017**

Cette journée régionale a été riche d'échanges et de réflexions. C'est un enjeux politique, qui nous pousse à mettre en place des outils participatifs afin d'améliorer la vie de nos aînés.

Les échanges d'expériences des centres sociaux montrent la place essentielle qu'occupent ces derniers en matière de prévention, de la lutte contre l'isolement et le bien vieillir."

#### **Participation de la fédération à la Commission Départementale Citoyenneté et AUTONOMIE (CDCA).**

Instance qui réunit tous les acteurs afin de pouvoir contribuer au maillage territorial, au renforcement des partenariats locaux et à l'élaboration de la politique départementale en direction des seniors (entres autres) . La fédération y siège dans l'instance plénière (2x par an) et a demandé à participer au bureau ... (plus régulier) ... élection du bureau en octobre

#### **Un appel à projet spécifique qui reconnaît le travail des centres sociaux**

C'est sous l'objectif du développement « d'autres actions collectives de prévention » que la conférence des financeurs et le département ont pris la décision de soutenir et de renforcer l'action des centres sociaux qui œuvrent déjà en direction des plus de 60 ans dans le cadre du partenariat avec la CARSAT. Une enveloppe financière dédiée de 30 000 euros, soit 4 000 euros par centre sur cette année est venue renforcer l'action du centre.

## **Le Second sur la manière dont le travail fédéral a contribué au développement du dialogue et du partenariat avec les institutions présentées par Patrick Roucoux**

Les relations avec nos partenaires institutionnels se développent fortement depuis plusieurs années. Que ce soit au travers des politiques publiques qu'ils développent et dans lesquels la fédération ou les centres sociaux sont associés, que ce soit pour des projets partant des centres et se développant par le partenariat. Le Conseil d'Administration a souhaité faire un focus sur ce point dans le cadre de la présentation du rapport d'activité 2016.

### **Satisfaction globale**

**On pourrait tout se montrer béatement fiers** de nos actions avec nos partenaires tant ce qui a été fait a été novateur et positif et nous allons le voir dans quelques exemples... mais à la Facs, nous savons que pour dialoguer il faut être deux et que rien ne se construit sans la volonté ferme et active de chacun des partenaires.

2016 a vu l'expiration de nombreuses conventions, que ce soit les Projets Sociaux des Centres et la convention partenariale et donc la nécessité de les renouveler. Cela a donc été l'objet de belles collaborations avec nos partenaires qui ont abouti à de jolis succès.

### **Les nouvelles conventions**

Le plus significatif est probablement que tous les Centres Sociaux ont vu, à l'issue de la présentation de leurs des projets sociaux, la confirmation de leur agrément, ce qui n'avait pas toujours été le cas.

La Facs a contribué à ce grand succès en participant activement à de nombreuses rencontres de la CAF et des Centres et aussi en proposant des méthodologies élaborées en collaboration étroite avec la CAF.

La nouvelle Convention Partenariale qui va régir nos relations avec le Conseil Départemental, la CAF et la MSA pour les 4 années à venir a fait l'objet de nombreuses réunions et discussions qui ont montré une volonté d'un partenariat plus intense avec l'ambition de signer un « **Accord Cadre** » (**pacte de coopération**) **départemental** avec une dimension politique partagée et pas uniquement sur le soutien au projet associatif de la FACS dans une dimension plus opérationnelle. Le contenu de cet **accord cadre départemental** est en fin d'élaboration (nous en serons nous vous en présenterons un peu plus loin dans cette AG les points essentiels) et nous vous donnons rendez-vous le 19 mai à Vogué pour sa signature lors de l'AG de la Fédération Nationale.

### **Les autres actions de coopération**

En dehors de ces deux premiers points, la collaboration avec les partenaires a continué avec des actions parfois nouvelles.

- Ainsi, avec les DTAS, Directions Territoriales de l'Action Sociale (structures dépendant du Conseil Départemental), de nombreux centres sociaux ont continué une collaboration active. La Facs a facilité les rencontres et a organisé le 6 mai une rencontre des professionnels des CMS/DTAS centre et des professionnels des centres sociaux de St Agrève, de la Voulte (Hannibal et CS/MJC), et de Beauchastel 3 rivières. (Pour information une seconde début 2017 a eu lieu avec la DTAS Nord)
- Dans le cadre de l'expérimentation dialogue élus/jeunes initié par le Pays Ardèche Méridional depuis 2015, notre action a été d'accompagner ce processus en donnant des outils d'animation aux élus et d'amener les jeunes à bien définir leurs attentes avec une belle réussite dans plusieurs territoires.
- Lors d'un appel à projet, la CARSAT a reconnu le travail effectué dans les Centres Sociaux en direction des plus de 60 ans. Ce partenariat est prolongé par un travail en Ardèche piloté par le Département dans le cadre de la conférence des financeurs. La Facs y a joué son rôle fédérateur.
- Dans le cadre de l'accompagnement social au logement – en réponse à un appel à projet départemental – nous avons adapté nos structures et institué de nouveaux espaces de dialogue.
- Dans plusieurs communes concernées par la Politique de la Ville et sur la demande des chefs de projets municipaux de la mise en place de la Politique de la Ville, la Facs a participé à la mise en place des Conseils Citoyens en animant des réunions et en proposant des formations d'habitants.

### Les aspects personnels

L'entente partenariale ne peut pas dérouler efficacement sans des relations personnelles, des rencontres d'information des discussions un peu générales et on peut se féliciter que cet aspect partenarial a nettement évolué en 2016.

Ainsi, avec la CAF la procédure très collaborative entre la CAF et les Centres Sociaux pour l'élaboration des projets sociaux n'aurait pas pu aboutir sans des liens étroits qui se sont établis entre tous les acteurs. D'autre part O. FAURY de la CAF est venu le 8 novembre nous expliquer les missions et les modes de fonctionnement de la CAF ; Madame ALLEFRESDE a tenu à rencontrer notre réseau en juillet 2016, a favorisé le dialogue et l'action avec d'autres services que le sien.

On voit donc que l'année 2016 a été l'occasion de rencontres partenariales nombreuses et variées qui préfigurent des années futures riches et profitables pour chacun.

### **Le dernier, présenté par Marie Rodriguez nous a réappelle la nécessité de renforcer l'éducation populaire dans nos centres.**

Lors d'un conseil d'administration nous avons souligné la marginalisation du concept « éducation populaire » ; souvent employé dans un sens globalisant. Il a été fait la remarque que nous ne le revendiquerions pas vigoureusement dans nos centres.

Qu'est-ce que l'éducation populaire ?

« L'éducation pour tous et tout au long de la vie » c'est par ces mots, prononcés en 1792, que Nicolas Condorcet lance l'idée d'éducation populaire. C'est le point de départ de l'éducation nationale, et de tous ces mouvements que vous connaissez : Léo Lagrange, MJC, CEMEA, Peuple et culture, Les Francas, La Fol, les foyers ruraux, et j'en oublie sans doute. En 2017 cette formule garde toute sa pertinence. L'éducation populaire vise avant tout à former des citoyens conscients et avertis. Il s'agit de toucher « TOUS les habitants vivant en société sur un territoire déterminé », afin qu'ils conduisent et participent aux grandes transformations et mutations de notre société.

### **L'éducation populaire est donc le vecteur des actions pour faire avancer l'enjeu de notre « vivre ensemble », le rendre plus harmonieux, plus solidaire sur nos territoires.**

L'éducation populaire tente de s'adapter à la réalité actuelle. Elle vise à faire du citoyen un acteur en lui donnant les moyens d'exercer ses droits sociaux et culturels.

C'est un projet d'intelligence collective. Il concerne tous les citoyens, mais particulièrement ceux qui sont en situation de précarité.

Aujourd'hui, l'éducation populaire « celle que nous aimons », s'empare de tous les secteurs de l'activité humaine. Par nature elle est généraliste et intergénérationnelle. Elle s'intéresse de près aux grandes questions de la société contemporaine à savoir l'intégration de tous les habitants, la défense de l'environnement, la promotion du développement durable, l'ouverture sur l'international.

A tous les échelons de la société, elle cherche à construire des passerelles sociales et culturelles, à favoriser les échanges. Les activités qu'elle propose qu'elles soient liées aux loisirs, à la culture, au sport, au vivre ensemble ou qu'elles soient uniquement conviviales, ne sont pas qu'occupationnelles. Elles ont toujours une visée solidaire, fraternelle et empathique. L'éducation populaire doit continuer à se démarquer par ses concepts-piliers : l'accueil, l'émancipation, la conscientisation, le développement du pouvoir d'agir, la transformation sociale.

Le rapport d'activité 2016 de la Fédération, spécifie (je cite) « en tant que fédération d'éducation populaire, la fédération ardéchoise des centres sociaux revendique l'éducation pour tous et par tous comme un pilier de son projet politique ».

Mais, pour que l'éducation populaire s'adresse vraiment à tous il faut savoir toucher et attirer des populations en marge de notre société.



En tant que co-présidente du Centre socio-culturel La Pinède de Villeneuve de Berg, je vous cite quelques-uns de nos choix extraits de notre projet 2017-2020, choix que nous avons voulu cohérents.

Premièrement : rompre l'isolement des publics en situation de fragilité

(Jeunes, familles monoparentales, personnes âgées, personnes isolées) :

- En facilitant le déplacement des familles
- En organisant des sorties « groupées »
- En renforçant les liens locaux dans les quartiers et villages.

Deuxièmement : Diversifier l'offre du centre socio-culturel pour plus de mixité sociale.

Pour cela,

- Faciliter l'accès à la culture et à l'information pour une meilleure compréhension des différences
- Prendre en considération le vieillissement de la population

Beaux objectifs me direz-vous, qui sont partagés par vous. Cependant pour les atteindre nous nous heurtons aux moyens, aux modalités, aux enjeux de la mise en œuvre. Comment se prendre en charge collectivement, comment aller au-devant des nouveaux habitants ? Comment associer les jeunes, n'exclure personne ? Comment favoriser l'épanouissement, créer du lien à travers les activités ?

Voilà nos défis.

## **RESOLUTION N° 2**

**Après avoir entendu la présentation du rapport d'activité 2016 présenté par des acteurs de la Facs l'Assemblée Générale approuve ce rapport.**

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
4			41

**La résolution N°3 est adoptée par 40 voix sur 41 soit 97.56% des suffrages exprimés**

### ***Vote complémentaire indicatif***

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
3	0	0	19

## Élection du Conseil d'Administration

---

André Giordano, membre du bureau invite les candidats à se présenter. Chacun nous dit pourquoi il souhaite être candidat

### Collège des usagers

**Agnès Audibert, CSRI de Valgorge**, agricultrice à Beaumont, territoire très rural demande son renouvellement au conseil d'administration de la fédération pour participer à la mise en route du projet fédéral.

**Françoise Bergère, CSX d'Annonay**, depuis 3 ans dans les centres sociaux qu'elle ne connaissait pas auparavant. Y a découvert l'implication des personnes, et autre chance d'actions plus larges avec la Facs.

**Françoise Carret, Tournon**, trésorière de la Facs depuis 7 ou 8 ans, souhaite rester au CA pour poursuivre encore un peu le chemin, mais annonce qu'elle ne sollicitera pas un nouveau mandat au bureau fédéral.

**Alain Faucuit** : membre fondateur du CS Revivre aux Vans il y a 21 ans, puis président 12 ou 15 ans, et depuis 5 ans président de la Facs où il a pu s'exprimer, c'est une belle aventure et maintenant est candidat au CA pour 3 ans.

**Yves Ferrer : administrateur de la MJC Centre social de La Voulte** depuis 10 ans, à la Facs depuis 9 ans qui correspond à sa vision : solidarité, partage, respect de l'autre, il se représente.

**Josie Glass : assistante maternelle, depuis 10 ans à la MJC Centre social de La Voulte** et 9 ans à la Facs, pour défendre les valeurs que portent les Csx, participer aux échanges lors des CA, pour rencontrer les autres centres et poursuivre son engagement bénévole qui relie vie professionnelle et vie privée.

**Jean Claude Hallier, CS Tournon** : grand plaisir d'avoir œuvré comme membre du CA et du bureau de la Facs depuis 3 ans, séminaires de travail, bon travail et bonne convivialité : il souhaite se représenter.

**Emile Horn, CS Le Pouzin**, se propose de poursuivre le travail de Denis qui quitte la Facs, et de faire lien avec les bénévoles et salariés du centre social du Pouzin.

**Pascale Manfredi, Présidente du CS de Valgorge. Elle a participé à la création du centre il y a 21 ans**, après un gros travail sur le territoire. Agricultrice sur ce petit bout d'Ardèche un peu éloigné de tout, elle contribue à son développement. C'est important de travailler au niveau de la Facs pour atteindre ces nouveaux territoires et relations avec d'autres Csx.

**Josy Medurio** : 62 ans, infirmière en psychiatrie à Privas & Aubenas, en lien avec ce qui est du relationnel, échange parents/enfants, voir au Cs pour s'informer.

**Chantal Reymond : EVS de Burzet** : premières armes avec nous, apprendre beaucoup de choses de cette structure et donner là aussi des expériences de ce qui se vit, se travail au sein de la « Maison de la Vallée » de BURZET

### Collège des professionnels

**Gaëlle Berge EVS Burzet** souhaite faire partie du conseil pour «se mettre ensemble pour être plus forts». Compte tenu de sa situation personnelle, elle nous fait part que sa candidature est pleine mais qu'elle se présente « pour une année » et verra ensuite en fonction de l'évolution de sa situation professionnelle comment cela pourra s'inscrire dans la durée

**Annie Collonges du CS Pierre Rhabi de La Voulte** a envie de découvrir la fédération par une autre porte d'entrée, faire de nouvelles rencontres et pouvoir partager son projet avec les bénévoles du secteur.

**Amandine Sapet de Tournon** est depuis 8 ans référente familles au centre social de Tournon. Elle a découvert les centres sociaux au travers du filtre de son métier de CESF. Aujourd'hui elle souhaite c'est pour cela qu'elle est en formation DESJEP et propose sa candidature au CA de la fédération. Seule on va plus vite, ensemble on va plus loin.

**Sylvie Thomel, CS Revivre de Les Vans**, directrice : envie de voir autrement le travail et l'action des centres sociaux. Elle souhaite rejoindre la fédération afin de ne pas être isolée, ce qu'elle a vécu lors de poste précédent avec des centres sociaux non fédérés

**Sébastien Haond de St Agrève** demande son renouvellement pour un nouveau mandat.

**Éric Lacombe, Directeur de la MJC La Voulte**, salarié aujourd'hui de sa MJC suite à la disparition du réseau MJC en Rhône Alpes. Le poste de direction de la MJC CS CS devient associatif et il voit une opportunité de travailler différemment avec les bénévoles et le CA de la Facs.

### **Collège institutionnel**

**Mme Fanny Gilles** : Directrice du CCAS de Privas, se présente pour garder la dynamique qui existe jusque-là avec la fédération. Elle apprécie les valeurs que portent les centres sociaux et souhaite contribuer à leur développement.

### **Collège des membres associés**

Pas de candidat

Le Vice- président procède ensuite à l'élection.

L'élection des administrateurs de la fédération se faisant par collèges, seuls sont invités à voter à bulletin secret, selon les règles adoptées, les mandants de nos adhérents par collèges (il n'y a pas de vote complémentaire pour l'élection des administrateurs).

### **Résultats de l'élection**

#### **Collège des usagers 34 votants**

AUDIBERT AGNES (CSRI - Valgorge) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix pour,1 abstention)

BERGERE FRANCOISE (Csx Annonay) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix pour,1 abstention)

CARRET FRANCOISE (CSC Tournon) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix pour,1 abstention)

FAUCUIT ALAIN (Revivre – Les Vans) est élu par 92.59% des suffrages exprimés (25 voix pour, 1 blanc ou nul, 1 abstention)

FERRER YVES (MJC, CS La Voulte) est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (27 voix pour)

GLASS JOSIE (MJC, CS La Voulte) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (27 voix pour)

HALLIER JEAN-CLAUDE (CSC Tournon) est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix pour,1 abstention)

HORN EMILE (J et JM Dorel – Le Pouzin) est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (27 voix pour)

MANFREDI PASCALE (CSRI - Valgorge) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix pour,1 abstention)

MEDURIO JOSY (l'art des liens – Privas) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix pour,1 abstention)

REYMOND CHANTAL (Maison de la vallée – Burzet) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix pour,1 abstention)

#### **Collège des professionnels 15 votants**

BERGE GAELLE (maison de la vallée – Burzet) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix pour)

COLLONGE ANNIE (Pierre Rabhi – La Voulte) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix pour)

SAPET AMANDINE (CSC Tournon) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix pour)

THOMEL SYLVIE (Revivre – Les Vans) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix pour)

HAOND SEBASTIEN (l'Odyssée – Saint Agrève) est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix pour)

LACOMBE ERIC (MJC, CS La Voulte) est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix pour)

#### **Collège institutionnel 2 votants**

Gilles Fanny est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (2 voix pour)

## Rapport financier

---

✓ **Françoise Carret** Trésorière présente le rapport financier de l'année 2016 et le budget prévisionnel 2017

(Annexé)

Le rapport financier est composé de :

Du Compte de bilan et Compte de résultat de l'année

De plusieurs annexes : cotisations réseau fédéral, remboursement de frais aux bénévoles, charges à payer, produits à recevoir et indemnités congés et retraites

Du Budget prévisionnel

Celui-ci a été validé par notre expert-comptable et par le conseil d'Administration.

### **PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2016.**

Le BP 2016 avait été voté à :

500 100€ en dépenses et 485 100 en recettes soit un déficit prévisionnel de 15 000€

Le résultat 2016 s'élève à :

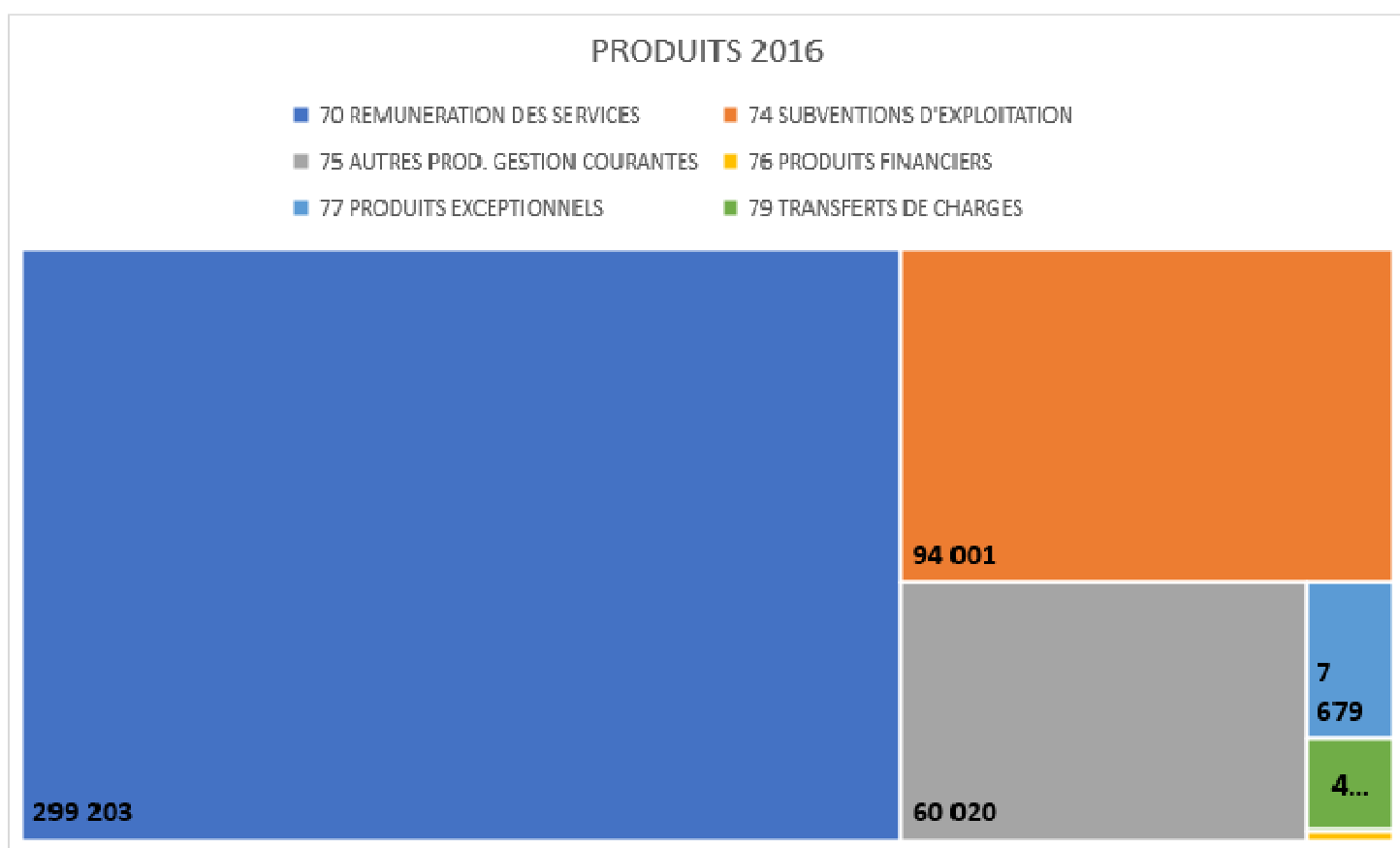
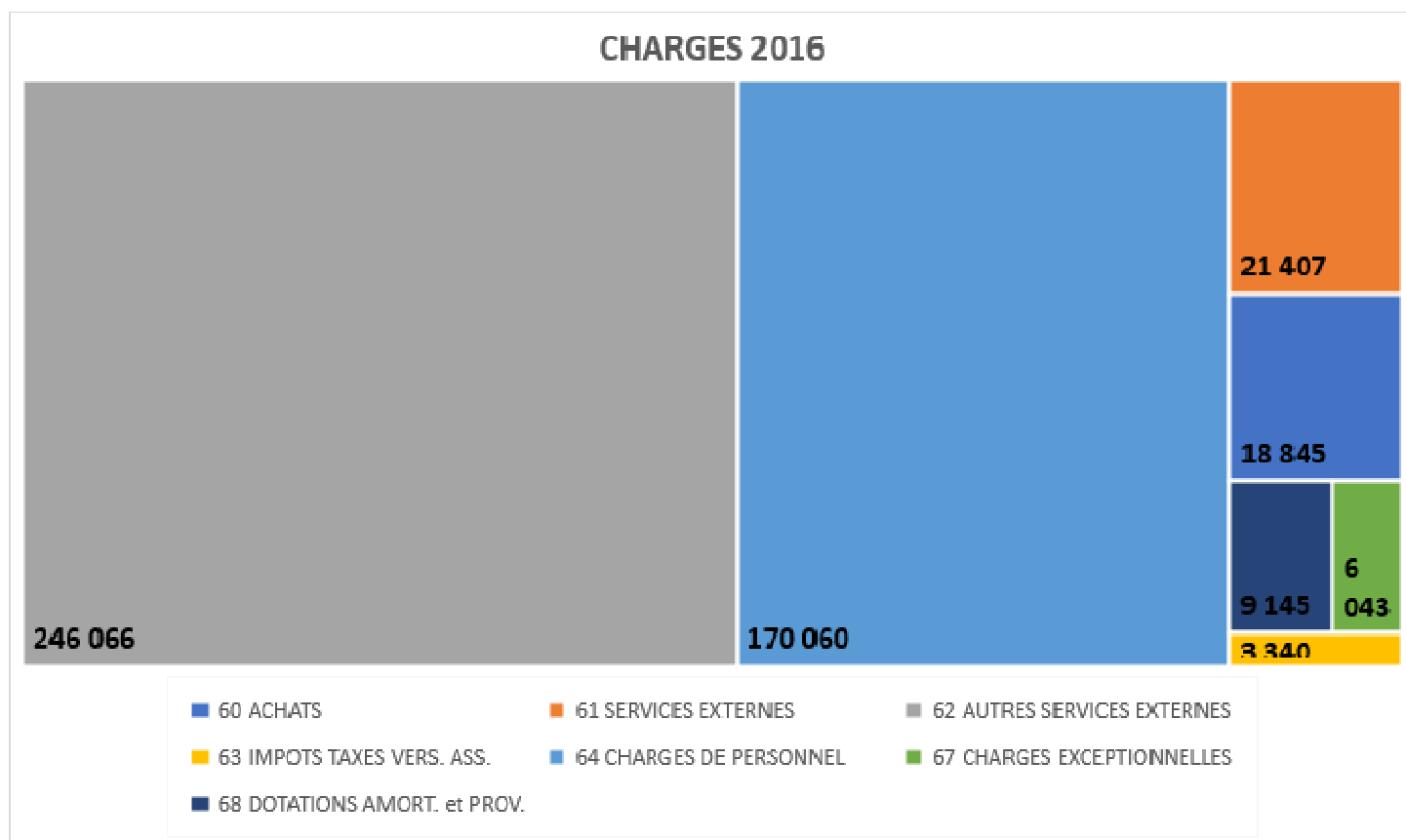
474 909.62€ en dépenses et 465 912.95 en recettes soit un déficit prévisionnel de 8 996.65€

Le BP 2016 qui prévoyait un déficit de - 15 000€ (qui aurait pu monter à -20 000€ avec la baisse de 5 000€ de subvention du département) mais finalement on se retrouve à - 8 996.67€. Notre situation est donc meilleure que prévue pour trois raisons principales :

- On a vendu plus de prestations
  - La formation des conseillers citoyens
  - L'accompagnement du GAL (Groupe d'Appui Local), du pays Ardèche méridional (appui au dialogue élus – jeunes)
  - Des missions d'intérim dans les centres (si elles génèrent des recettes, occasionnent aussi des dépenses pour un montant identique ; Celles-ci se faisant avec une augmentation du temps de travail des salariés fédéraux concernées).
- Christian est en formation en CIF ce qui rembourse une partie de son temps de travail
- Un petit budget de formation n'a pas été réalisé car les CSx ont passé beaucoup de temps sur le renouvellement de leur projet social.

Au-delà de ces éléments, nous pouvons vous dire qu'il n'a pas de fait significatif important, et que le réalisé 2016 diffère du prévisionnel de 5% en dépenses et 3.9% en recettes.

Des graphiques remis au participant permettent de visualiser le budget tant en charges qu'en produits en complément de la présentation de la trésorière



## **BUDGET PREVISIONNEL 2017**

**Le BP 2017 qui vous est présenté s'équilibre à 439.250€ en dépenses et recettes.**

Celui-ci est construit sur une hypothèse de maintien global du temps de travail (1.65% ETP) et des moyens d'actions de la fédération. Ceci nécessite que nos partenaires revoient leur niveau de soutien financier, ce que nous leur avons demandé. Mais nous n'avons pas encore de réponse à ce jour. C'est pourquoi par décision du CA nous n'avons pas pourvu au transfert des heures de Christian (lié à sa formation) à vers Vanessa. ***Le travail sur la nouvelle convention est en cours, sans présager du montant final des subventions qui seront votés, nous sommes en discussion avec nos partenaires. La porte n'est pas fermée, avec eux nous explorons différentes solutions. Le Conseil aura rapidement s'interroger puisque notre ambition est de finaliser la convention pour la première quinzaine de juin afin que tous, fédération et centres puissent avoir leur subvention de réglés avant la fin de l'été***

Pour autant nous pouvons mettre en avant dans une présentation simplifiée du BP les points suivants :

### Côté dépenses :

- La non mise en place des séjours été enfants et jeunes (suspension du projet pour cette année)
- La fin du partage des locaux de Romans avec l'Urac et la fédération des CSx de la Drôme en milieu d'année. Remplacement par augmentation du télétravail et un stockage des documents dans un centre social. (Économie prévisionnelle sur cette année de 4 500€ et de 7 000€ à terme).
- La création d'une ligne budgétaire pour l'AG de la FCSF de 10 000€ pour pouvoir inviter largement à participer à l'événement comme l'a validé le CA.
- Le maintien d'une ligne formation de 6 000€ pour des intervenants pour des actions avec les acteurs bénévoles et salariés des centres

### Côté recettes :

- La demande des subventions dans le cadre de la convention au niveau souhaité en 2013. D'où une sollicitation de 60 000€ au Département et 35 000€ à la CAF.
- Sollicitation de subventions exceptionnelles pour les 25 ans de la
- Hausse des cotisations de 0.5 à 0.55 sur la part du budget inférieur à 430 000€ et de 0.0074 à 0.0008 au-delà, cotisation plancher passage de 664 à 730€ soit une hausse du taux de 10% et une augmentation des cotisations de 5% au total (à budget constant du centre)

*A la suite de cette présentation, un temps d'échanges avec les participants permet de s'interroger sur le devenir de notre modèle économique qui est à réinventer avec la raréfaction de la ressource publique. Sont ainsi abordés avant des questions autour des modalités de financement de la fédération et des propositions de recherche de recettes avec par exemple une hausse des cotisations ou d'autres ressources à activer.*

*Sont aussi pointées les difficultés dans lesquelles se trouvent les collectivités qui voient leurs dotations de l'Etat baisser et ne souhaitent plus activer l'impôt pour développer leurs politiques.*

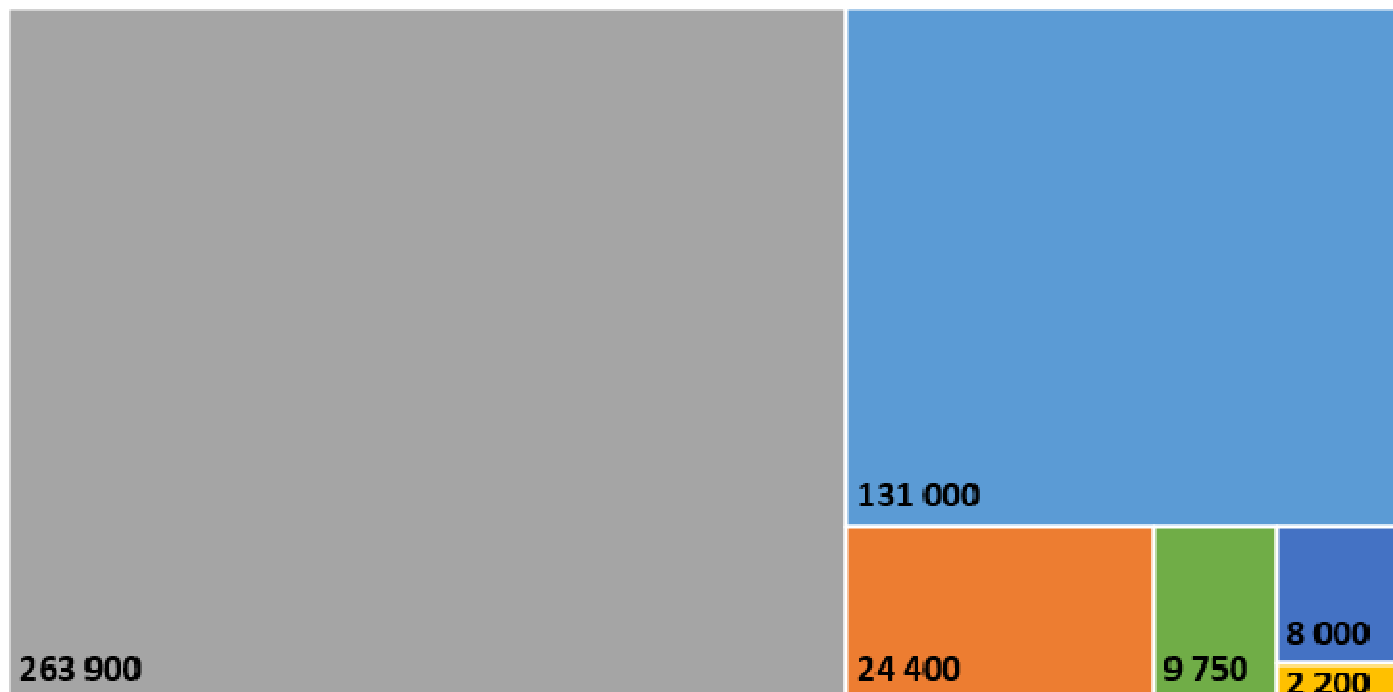


***A la fin de son propos, en dehors du rapport financier qu'elle nous présentait, Françoise nous a fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat de Trésorière de la et qu'il faudrait alors penser à trouver un nouveau trésorier.***

Des graphiques remis au participant permettent de visualiser le BP 2017 tant en charges qu'en produits en complément de la présentation de la trésorière

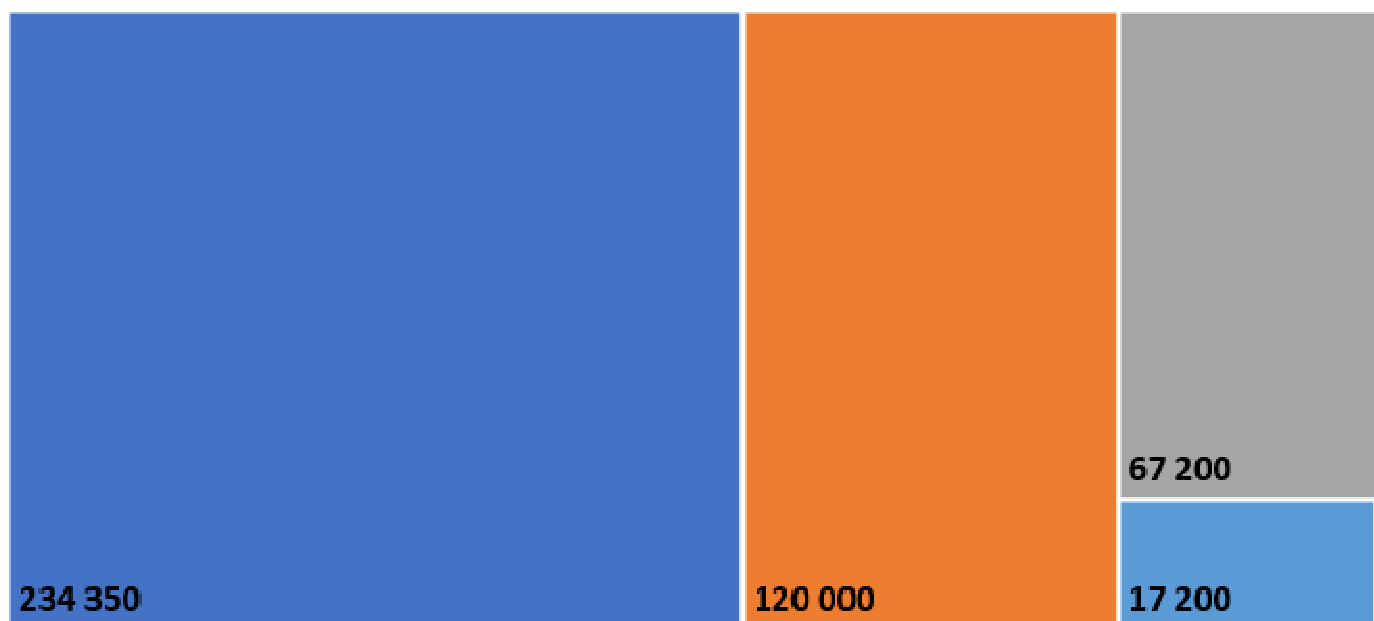
### BP 2017 CHARGES

- 60 ACHATS
- 61 SERVICES EXTERNES
- 62 AUTRES SERVICES EXTERNES
- 63 IMPOTS TAXES VERS. ASS.
- 64 CHARGES DE PERSONNEL
- 68 DOTATIONS AMORT. et PROV.



### BP 2017 PRODUITS

- 70 REMUNERATION DES SERVICES
- 74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
- 75 AUTRES PROD. GESTION COURANTES
- 76 PRODUITS FINANCIERS
- 79 TRANSFERTS DE CHARGES



## VOTE DES RESOLUTIONS FINANCIERES

### **RESOLUTION N° 3**

Après avoir entendu la présentation des comptes de résultat et de bilan 2016 par la Trésorière de la Fédération, l'Assemblée Générale approuve le compte de résultat 2016 et le bilan arrêté à la date du 31.12.2016, et donne son quitus plein et entier au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2016.

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
4	1	0	40

**La résolution N°3 est adoptée par 40 voix sur 41 soit 97.56% des suffrages exprimés**

#### ***Vote complémentaire indicatif***

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
3	0	0	19

### **RESOLUTION N° 4**

Après avoir entendu la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat (négatif) de l'exercice 2016 de - 8 996.67 Euros au report à nouveau, ce qui portera ce compte à 11 641.72 euros.

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
4	1	0	40

**La résolution N°4 est adoptée par 40 voix sur 41 soit 97.56% des suffrages exprimés**

#### ***Vote complémentaire indicatif***

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
3	0	0	19

### **RESOLUTION N° 5**

Après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel pour 2017 par la Trésorière, l'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
4	1	0	40

**La résolution N°5 est adoptée par 40 voix sur 41 soit 97.56% des suffrages exprimés**

#### ***Vote complémentaire indicatif***

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
3	0	0	19



**RESOLUTION N°6**

Pour faire face aux besoins économiques de la fédération, l'Assemblée Générale décide de mettre en œuvre une hausse des cotisations par un changement des taux d'appel.

Pour l'année 2017 les taux d'appel passent de 0.5 à 0.55 sur la part du budget inférieur à 430 000€ et de 0.0074 à 0.008 au-delà, cotisation plancher passage de 664 à 730€ soit une hausse du taux de 10% mais une augmentation des cotisations de 5% au total (à budget constant)

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
4	5	1	35

La résolution N° est adoptée par 35 voix sur 41 soit 85.36 % des suffrages exprimés

***Vote complémentaire indicatif***

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
3	0	0	19

## Présentation du projet fédéral 2017-2021

---

Le Projet Fédéral, comme les Projets Sociaux pour les Centres Sociaux, est notre socle pour les 4 ans à venir. Son élaboration a été l'occasion de discussions au sein du CA mais aussi dans les centres eux-mêmes qui ont été sollicités pour une enquête sur leurs ressentis du travail de la Facs et pour des commentaires sur un premier texte qui ont été pris en compte dans la version qui vous est présentée.

Patrick Roucoux évoque les points saillants et nouveaux des orientations stratégiques de ce projet. Les autres aspects sont dans le projets qui est remis aux participants

- **Orienta­tion stratégique A : valoriser, développer les actions en phase avec les réalités sociales**  
Nous viserons une plus grande valorisation des expérimentations du réseau qui produisent du changement et une plus grande mobilisation des connaissances et acteurs ressources
- **Orienta­tion stratégique B : soutenir une forme d'action sociale qui s'ancre dans le développement du pouvoir d'agir des personnes et dans le dialogue entre les citoyens et les élus**  
c'est là notre manière d'agir, notre marque, notre ADN... Les actions seront poursuivies et renforcées
- **Orienta­tion stratégique C : accompagner les Centres Sociaux à se situer dans un environnement en évolution**  
Nous chercherons à favoriser la coopération entre les centres d'un même territoire, comme nous l'avons fait sur Tain/Tournon, la CAPCA ou Aubenas.  
Nous chercherons à inventer de nouvelles formes pour asseoir l'économie de nos projets.
- **Orienta­tion stratégique D : accompagner les centres sociaux dans leur fonctionnement**  
C'est un peu le cœur de notre métier et ainsi nous sommes intervenus à Annonay, La Voulte, Aubenas, Le Teil ... et nous continuerons d'apporter notre aide à chaque fois que cela sera nécessaire.
- **Orienta­tion stratégique E : mettre en œuvre une vie fédérale riche et démocratique, porter collectivement ce projet**  
Nous continuerons nos actions dans ce domaine avec un souhait de développer le réseau et en particulier les EVS

### **RESOLUTION N° 7**

Après avoir entendu la présentation du projet fédéral présenté par des acteurs de la Facs l'Assemblée Générale approuve celui-ci.

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
4			41

**La résolution N°7 est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés**

### ***Vote complémentaire indicatif***

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
3	0	0	19

## Clôture de l'Assemblée

---

L'ordre du jour étant terminé, Alain Faucuit clôt l'AG en remerciant une fois encore tous ceux qui ont travaillé à la préparation de cette assemblée générale et en invitant les personnes présentes à partager un apéritif qui a été préparé et sera servi par des jeunes garçons qui souhaitent partir en voyage à Paris pour assister à un salon de jeux vidéo, et travaillent pour obtenir la somme nécessaire pour ce projet.

**Le président,**  
*Alain Faucuit*

**Un membre du bureau présent à l'AG,**

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

4 Place Vincent AURIOL  
07250 LE POUZIN  
<http://ardeche.centres-sociaux.fr>

